

[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

11 juin 2020

Plan de soutien au secteur aéronautique

Le 9 juin, Florence Parly, ministre des Armées, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont présenté le plan de soutien à la filière aéronautique. Ce plan prévoit 15 milliards d'euros d'aides, d'investissements et de prêts et garanties.

Le volet défense de ce vaste plan d'aide à l'aéronautique repose sur une anticipation des commandes à hauteur de 600 millions d'euros, dont la moitié doit bénéficier aux sous-traitants. Une accélération qui permettra de sauvegarder plus de 1 200 emplois pendant trois ans, partout en France. La ministre a également évoqué la *task force* interministérielle de sauvegarde des industries de défense, pilotée par le ministère des Armées.

TASKFORCE

Sauvegarde des industries de défense

Qu'est-ce que c'est ?

100 experts réunis par le ministère des Armées pour soutenir l'industrie de défense face à la crise sanitaire et économique.



Un objectif

Cartographier 1500 entreprises engagées dans la défense pour évaluer les difficultés auxquelles elles sont exposées et préserver le tissu industriel français.



À terme :

Il s'agit de sauver les compétences stratégiques de nos petites entreprises et la souveraineté industrielle française en matière de défense.



Lors de son allocution, Florence Parly a détaillé les deux leviers actionnés par le ministère pour soutenir les entreprises du secteur.

Le premier concerne l'accélération des commandes prévues dans le cadre de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025. Ces commandes porteront sur :

- **trois avions A330** qui seront transformés ultérieurement en avions ravitailleurs MRTT-Phénix (MultiRôle Transport Tanker) au profit de l'armée de l'Air. Initialement prévus en 2026, ils seront livrés en 2021 et 2022 ;
- **un Avion léger de surveillance et de reconnaissance (ALSR)**, livré en 2023 au lieu de 2027 ;
- **huit hélicoptères H225M Caracal** qui remplaceront les Puma de l'armée de l'Air dès 2023, au lieu de 2028-2029 ;
- **des drones de surveillance navals** livrés entre 2022 et 2025.

Le ministre a souligné que « ces commandes répondent à des besoins impérieux de nos armées. Chacune de ces livraisons, chacun de ces nouveaux équipements a une fin et une destination : nos opérations militaires. »

Le deuxième levier d'action s'adresse principalement aux PME et aux pépites de la défense. Il concerne la prise de participations au capital des entreprises. La ministre a notamment mentionné le travail en cours autour du « **doublement du fonds d'investissement Definvest pour passer de 50 à 100 millions d'euros sur une période de 5 ans.** »

Le 11 juin, Florence Parly s'est rendue sur le site de Safran Helicopter Engines à Bordes (64) dans le cadre de ce plan. Ce site est le centre d'excellence de l'entreprise pour la conception et la production de moteurs neufs d'hélicoptères.

Lors de son discours, la ministre a rappelé que la Nouvelle-Aquitaine est un territoire essentiel de la communauté de défense : 32 000 personnels civils et militaires y travaillent. Elle a également évoqué la présence de nombreuses bases aériennes dans la région : Mérignac, Rochefort, Cognac ou encore Cazaux.



[Lien vers la brève](#)
[Lien vers l'allocution de la ministre](#)
[Lien vers la vidéo de la présentation](#)
[Lien vers la note d'information sur le déplacement](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Geneviève Darrieussecq au lycée militaire d'Autun

Le 5 juin, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, s'est rendue au lycée militaire d'Autun (71) où lui a été présenté le dispositif de reprise des cours dans le respect des règles sanitaires dues à l'épidémie de COVID-19.



Ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la réouverture progressive des lycées de la défense, initiée le 2 juin. La secrétaire d'État a rappelé à cette occasion que le ministère des Armées applique les directives du ministère des Solidarités et de la Santé. Les dispositifs prévoient notamment le port du masque, la désinfection régulière ainsi que la reconfiguration des classes et des dortoirs. Elle a également souligné que la priorité était d'accueillir en toute sécurité les élèves en difficulté et ceux des classes charnières de sixième, cinquième et seconde. La scolarité à distance se poursuit pour ceux ne pouvant pas rejoindre leur établissement.

Établissement d'enseignement général, technologique et supérieur placé sous la tutelle du ministère des Armées, le lycée militaire d'Autun accueille chaque année 800 jeunes, filles et garçons d'origines et d'horizons différents sous le régime de l'internat, de la classe de sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Lien vers la [note aux rédactions](#)

Commémorations du 76^e anniversaire du Débarquement

Le 6 juin, Geneviève Darrieussecq s'est rendue au monument de la Garde, à Vierville-sur-mer (14) pour présider la cérémonie internationale de commémoration du 76^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie.



Lien vers la [note aux rédactions](#)

Lien vers la [vidéo de la cérémonie](#)

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

Le 8 juin, à l'occasion de la journée nationale d'hommage, Geneviève Darrieussecq a présidé la cérémonie aux morts pour la France en Indochine et ravivé la flamme sous l'Arc de Triomphe, à Paris (75).



Dans son message d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine de 1940 à 1954, la secrétaire d'État a rappelé que la Nation pense avec respect à l'ensemble des soldats qui ont combattu pour ses couleurs à l'autre bout du monde. Cet hommage s'adresse également à ceux qui ont résisté aux forces japonaises à partir de 1940 et ceux qui ont été victimes du coup de force du 9 mars 1945.

Lien vers la [brève](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Neutralisation de l'émir d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI)

Le 3 juin, les forces armées françaises, avec le soutien de leurs partenaires, ont neutralisé l'émir Abdelmalek Droukdal et plusieurs de ses proches collaborateurs, lors d'une opération dans le nord du Mali. Abdelmalek Droukdal, membre du comité directeur d'Al-Qaida, commandait l'ensemble des groupes qaïdistes d'Afrique du Nord et de la bande sahélienne, dont le *JNIM*, l'un des principaux groupes terroristes actifs au Sahel.

Les opérations contre l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), l'autre grande menace terroriste dans la région, se poursuivent également. Le 19 mai dernier, les forces armées françaises ont capturé Mohamed el Mrabat, vétéran du djihad au Sahel et cadre important de l'EIGS.

Ces succès s'inscrivent à la suite du Sommet de Pau, du 13 janvier dernier, pendant lequel les chefs d'État de la France et des pays du G5 Sahel ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leurs efforts de lutte contre les groupes terroristes qui opèrent dans la bande sahélo-saharienne.

Pour rappel, une nouvelle réunion en visioconférence avec les ministres de la Défense des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) aura lieu le 12 juin.

Lien vers le [communiqué de presse](#)

Le ministère des Armées en faveur de l'apprentissage

Après une première augmentation de 15 % du nombre d'apprentis entre 2018 et 2019, le ministère des Armées a décidé d'augmenter de 25 % le nombre de contrats d'apprentissage dès 2020. Cette nouvelle augmentation fait du ministère le premier employeur de jeunes en apprentissage de l'État.

La ministre des Armées souhaite poursuivre cette dynamique voulue par le Président de la République : « *l'apprentissage est un outil majeur pour l'emploi en France. Aujourd'hui, en ces temps de difficultés économiques, l'apprentissage devient crucial. C'est pourquoi en 2020, le ministère mobilisera 5 millions d'euros supplémentaires. Cet investissement nous permettra d'atteindre le nombre de 2 000 contrats en apprentissage en 2020. Cette ambition sera reconduite en 2021.* »

Le contrat d'apprentissage au ministère des Armées c'est :

- Un contrat de travail de 1 à 3 ans en fonction du diplôme préparé, au service de la Défense
- Dès 16 ans jusqu'à 29 ans révolus, pour tout niveau de diplôme (de CAP/BEP à Master)
- Une rémunération versée en fonction de l'âge et du diplôme préparé
- Un encadrement de chaque apprenti par un maître d'apprentissage

Du niveau CAP au master 2, les contrats d'apprentissage couvrent les secteurs stratégiques pour nos armées. Ainsi, les filières systèmes d'information et numérique, maintenance aéronautique, maintenance terrestre et infrastructure sont au cœur de la politique d'insertion professionnelle du ministère.

Grâce à l'investissement des maîtres d'apprentissage, les jeunes ainsi formés peuvent se voir proposer un emploi au ministère des Armées. L'effort de formation réalisé par le ministère contribue également à irriguer notre industrie pour ceux qui souhaitent la rejoindre.

[Lien vers la brève](#)

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers la place de l'apprentissage et des stages](#)

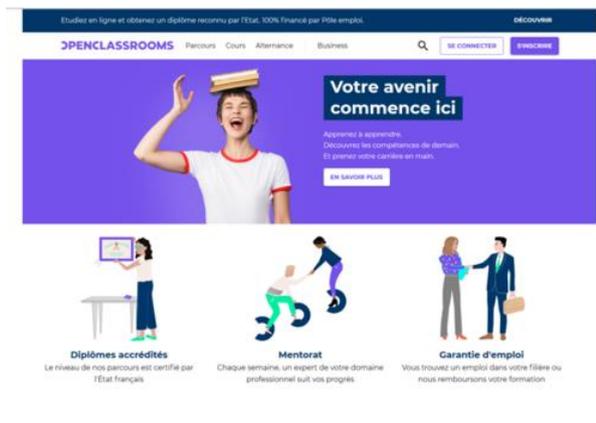
Expérimentation Open Classroom de la DIRISI

Plus que jamais, la crise sanitaire a conduit à interroger les modes de fonctionnement du ministère. Dans ce contexte si particulier, la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI) s'est lancée début mars dans l'expérimentation de la formation en ligne, en prenant appui sur l'offre de la start-up française Open Classroom.

Les objectifs poursuivis sont de :

- pouvoir **former rapidement** sur les nouvelles compétences recherchées dans le domaine des technologies de l'information ;
- proposer **une offre qui s'adapte aux disponibilités géographiques ou temporelles** du personnel ;
- apporter un soutien dans la préparation aux examens de certification du ministère ;
- **favoriser et faciliter la diversité des parcours internes en contribuant à la formation continue et à la formation adaptée**, notamment à l'occasion des Plans annuels de mutation (PAM).

Lors de cette expérimentation, l'intégralité du catalogue de formation Open Classroom, soit plus de 450 cours, a ainsi été proposée aux bénéficiaires. Un premier lot de 150 licences a été mis à disposition des personnels et le succès est au rendez-vous !



L'expérimentation s'est voulue assez large afin d'aborder la très grande diversité des métiers exercés au sein de la DIRISI : développeurs, experts en Cyber-sécurité, techniciens support ou réseau, exploitants, ainsi que d'autres professionnels (communication, RH, etc.).

Une deuxième phase d'expérimentation débutera après le PAM afin d'intégrer les nouveaux arrivants. Il s'agira ensuite d'intégrer ces nouvelles modalités de formation au sein du dispositif de gestion des parcours professionnels et des compétences afin d'attirer dans le mouvement d'autres entités du ministère.

Au travers de la DIRISI, le ministère des Armées est le premier à se lancer dans une telle offre au niveau interministériel.

Lien vers la [brève](#)

Journal de la Défense (JDEF) : « Sport et armées, des valeurs communes »

Le sport fait partie de l'ADN du militaire. Du parcours d'obstacles aux premières marches des podiums, des techniques de corps à corps à la reconstruction tant psychique que physique des blessés de guerre : le sport est omniprésent dans les armées. Comment les militaires se préparent-ils physiquement pour être opérationnels ? Quelles sont leurs interactions avec le sport de haut niveau ? Le JDEF vous propose de partir à la rencontre de ces femmes et hommes qui incarnent les différentes facettes du sport militaire.



Première diffusion sur la chaîne LCP le dimanche 14 juin à 19h30.

Lien vers le [programme de diffusion](#)
Lien vers les [JDEF](#)

Comme en 40 !



Episode 3 - Dunkerque, sortir du piège

L'épisode 3 de la websérie revient sur l'opération Dynamo, opération de sauvetage qui s'est déroulée du 26 mai au 4 juin 1940.

Lien vers la [vidéo de l'épisode](#)
Lien vers le dossier complet de la [websérie](#)

ARMÉE DE TERRE

Maintien des Universités interarmes du Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COM E2CIA)

Tous les officiers prenant, cet été, le commandement d'un régiment ou un poste de chef Bureau opérations instruction (BOI) cet été bénéficient d'une action de formation tactique dédiée : les Universités InterArmes (UIA) 2020, afin de permettre à ces chefs tactiques d'appréhender la complexité des combats face à un ennemi contestant leurs facteurs de supériorité, dans la perspective d'un engagement en haute intensité.

Organisé à Saumur du 7 au 13 juin, cet exercice voit l'engagement d'une division de l'armée de Terre, intégrant les soutiens interarmées (Service de santé des armées (SSA) et Service des essences des armées (SEA), face au nouvel ennemi d'exercice : TITANE. Cet ennemi conduit des opérations multi-domaines grâce à une doctrine offensive et à de nombreux moyens performants tout en produisant des effets dans les champs immatériels.

Une articulation en trois temps permet d'effectuer des rappels doctrinaux appliqués à l'exercice, suivis d'une séquence de conception de manœuvre à froid et enfin de la conduite de cette dernière face à un ennemi manœuvrier. Chaque stagiaire a ainsi l'opportunité d'actualiser ses connaissances tout en affutant ses outils tactiques.

Cet exercice a été adapté aux mesures sanitaires, avec le soutien du SSA. Deux bordées se sont succédées pour limiter le nombre de participants, qui ont été sensibilisés et dotés d'un kit de protection. Un officier référent « COVID » a été désigné au sein de la direction de l'exercice pour s'assurer en permanence du respect des mesures sanitaires et des gestes barrières.



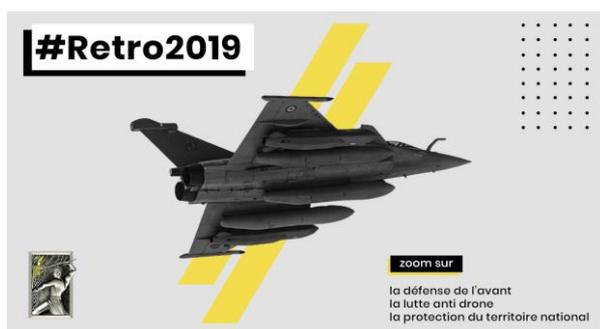
ARMÉE DE L'AIR

La *Rétrospective* du CDAOA est disponible

Le Commandement de la Défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA), est le commandement opérationnel de l'armée de l'Air (hors dissuasion nucléaire). Ses missions sont multiples, de la protection de la population française contre toute menace aérienne, à la planification et la conduite de nombreuses opérations aériennes depuis et hors du territoire national.

Chaque année, sa *Rétrospective* prend la forme d'un bilan opérationnel des activités de l'armée de l'Air, en France comme en opérations extérieures. En plus d'aborder les missions aériennes de l'année passée, elle se veut tournée vers l'avenir et permet notamment à différentes personnalités de s'exprimer sur des sujets d'actualité.

Ainsi, la *Rétrospective* 2019 s'articule autour de trois thèmes distincts :



« La protection des Français sur le territoire national », qui introduit la mission permanente et prioritaire du CDAOA, la Police du Ciel. Cette surveillance de l'espace aérien a ainsi permis de détecter près de 450 situations anormales en 2019, dont 210 ont nécessité l'intervention des avions de chasse et d'hélicoptères de l'armée de l'Air par le biais du Centre national des opérations aériennes (CNOA). Un bilan des missions de service public est également présenté, telles que les missions de recherche et sauvetage (missions SAR pour *Search & Rescue*) ou encore l'assistance en vol au profit d'aéronefs en détresse.

« La protection des Français dans le monde », est un volet qui revient sur les nouvelles capacités opérationnelles de l'armée de l'Air, ainsi que son action sur les théâtres d'opérations extérieures, notamment dans la bande sahélo-saharienne (Barkhane) et au Levant (Chammal). Le bilan offre un regard global sur les défis de l'activité aérienne dans ces deux opérations pour lutter contre le terrorisme.

Le dossier spécial « lutte anti drone » est consacré à un enjeu majeur de sûreté aérienne en très basse altitude. Plusieurs interviews mettent en relief les perspectives de cette technologie moderne dont l'omniprésence dans notre société actuelle n'est plus à démontrer. En abordant son partenariat avec l'Institut d'études de stratégie et de défense (IESD) et son rôle dans le renseignement au sein de l'armée de l'Air, le CDAOA démontre sa volonté de modernité et d'innovation pour « faire face » aux enjeux d'aujourd'hui comme de demain.

Retrouvez la *Rétrospective* en cliquant [ici](#)

MARINE NATIONALE

Le BSAM *Seine* réalise une campagne de travaux maritimes

Après avoir pendant plusieurs semaines réalisé une mission de surveillance des approches maritimes en Méditerranée, le Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain (BSAM) *Seine* a appareillé, fin mai, pour réaliser une campagne de travaux maritimes au profit du Service des moyens portuaires (SMP) de la base navale de Toulon.

La *Seine* a allié ses capacités manœuvrières aux savoir-faire des marins du SMP dans le domaine des travaux maritimes pour réaliser plusieurs opérations dans un délai restreint. Ils ont mis en place deux pontons dans le port de Port-de-Bouc (13), où sont stationnées les vedettes du Peloton de surveillance maritime et portuaire (PSMP), peloton de la Gendarmerie maritime chargé de la surveillance du port de Marseille. Ils permettront d'accoster les vedettes en toute sécurité mais aussi de les protéger en cas de mauvais temps. Ils ont également mouillé un coffre dans la base navale de Toulon, devant l'épi pyrotechnique. Ils ont participé ainsi à la mise en place des infrastructures d'accueil du sous-marin *Suffren*, qui rejoindra, à terme, Toulon. Toujours en soutien au SMP, la *Seine* a embarqué des plongeurs et procédé au remplacement des marques spéciales délimitant certaines zones de navigation.

Le BSAM, de la toute récente classe Loire, offre des capacités renforcées pour les travaux maritimes.



Plus d'informations sur la [Seine](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)

Barkhane : situation militaire du théâtre et activité de la force



Chammal : situation militaire du théâtre et activité de la force



Forces armées aux Antilles : opération de transport de fret international pour l'A400M



Corymbe : le Porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre* en route pour le golfe de Guinée



Zone méditerranéenne Atlantique : le groupe Jeanne d'Arc rejoint la Méditerranée



Forces françaises aux Émirats arabes unis : Agenor : arrivée de la FREMM *Languedoc*



Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - emapresse@gmail.com



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery
Rédacteurs en chef : CC Marie-Christine Berthellet
Rédacteurs : Ninon Aiguesvives, Caroline Azzuro, Brendan Gaillard, CNE Gaëlle Rothureau,
Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.defense.gouv.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

